

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 529 - page 36

35 - Ille-et-Vilaine

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Malo.

ASSOCIATION DU VILLAGE DE SAINT-ENOGAT.

Objet : grouper, réunir tous ressortissants, commerçants, artisans ; créer entre eux des rapports habituels de bonne confraternité et solidarité pour le profit de tous ; aider au développement du commerce ; rechercher les voies et moyens de donner à tous le maximum de satisfactions professionnelles sans nuire aux intérêts de chacun ; organiser l'animation commerciale, prendre l'initiative, participer à l'organisation de toutes manifestations, soutenir les intérêts du commerce et de servir d'interlocuteur auprès des élus locaux, des pouvoirs publics et des administrations.

Siège social : 2, rue de Saint-Lunaire, 35800 Dinard.

Date de la déclaration : 17 mai 2016.